

NOTRE POLITIQUE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe 5 Étoiles s'investit dans une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) avec le souhait de contribuer aux enjeux du développement durable.

Acteur de l'industrie du tourisme, l'application d'une politique environnementale nous paraît essentielle pour répondre aux enjeux du tourisme de demain. Ancrés dans les réalités de notre situation actuelle, il s'agit de reconnaître les défis importants auxquels nous sommes confrontés et nous mettre continuellement au défi de faire mieux, d'être meilleurs, de repousser nos limites, cela nécessitant ainsi un engagement en faveur de l'innovation, de la créativité et de la collaboration.

Ci-après, voici déjà quelques exemples d'actions quotidiennes mises en œuvre et en évolution perpétuelle.



DES GESTES CONCRETS AU QUOTIDIEN

- Tri des déchets

Au quotidien nous utilisons des poubelles de tri sélectif (bac bleu et noir pour recyclage/déchets) au sein de nos bureaux et de nos hébergements.

- Réduction des produits à usage unique

Des éco-pompes à savon rechargeables sont disposées dans chacune de nos salles de bain (gel douche et savon pour les mains) en remplacement des savonnets individuelles pour limiter la consommation à usage unique.

- Réduction de l'impact environnemental de la gestion du linge

Le renouvellement de la literie et linge de toilette s'effectue seulement à la fin du séjour des clients pour ainsi diminuer les consommations de linge, réduire la consommation d'eau, d'énergie et l'utilisation de produits détergents.

- Achat régional

Notre restaurant Au Petit Bressan s'approvisionne auprès de fournisseurs régionaux qui opèrent en circuits courts, sélectionnent des produits frais en provenance directe de producteurs régionaux, limitant leur impact environnemental. On parle de 70 % minimum de « produits frais » et 90 % minimum de « fait maison ». Nous sommes également heureux de tisser des partenariats avec des entreprises locales comme la Microbrasserie de Tadoussac et la Chasse Gardée de Sacré-Cœur, dont les bières sont produites dans la région.

Au niveau du refuge, les restes alimentaires du restaurant sont récupérés et redistribués à nos animaux pour prévenir le gaspillage alimentaire. Aussi, nous sommes fiers du partenariat établi là encore avec la Microbrasserie de Tadoussac et Sacré-Cœur, dont nous récupérons les résidus de houblon fraîchement brassé et redistribuons ensuite aux cerfs, réduisant les déchets organiques d'une part, nos coûts liés au soin des animaux d'autre part et offrant en sus des qualités nutritives complémentaires à nos animaux.

Notre politique en développement durable s'inscrit selon les 3 piliers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : le pilier environnemental, social et économique.

Le pilier environnemental : Principe des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler)

Il s'agit ici de nos actions en faveur de l'environnement pour réduire notre impact au travers d'actions écoresponsables.



- Optimiser la gestion des déchets : accentuer le recyclage, supprimer le plastique à usage unique.
- Sensibiliser les clients à la durabilité : disposer pancartes et écriteaux « Nous sommes RSE » pour inciter nos clients à faire attention à la consommation énergétique.
- Réduire l'impact carbone : privilégier les énergies renouvelables (installation de panneaux solaires ou autres fournisseurs d'énergies vertes, installation d'éclairages LED, amélioration de l'isolation, optimisation des systèmes CVC (chauffage, ventilation et climatisation)).
- Limiter la consommation de papier, d'eau, d'énergie, etc. : adopter robinets et pommeaux de douche à faible débit d'eau, toilettes à gravité et à pression assistée, réutilisation de l'eau de pluie pour les espaces verts et autres utilisations ne nécessitant pas d'eau potable.

Le pilier social :

Ce pilier se concentre sur le bien-être des salariés, le respect des droits de l'Homme et de l'ensemble des mesures légales.



- Agir de manière juste et éthique : favoriser l'égalité des chances, la diversité, la formation, la communication en interne (instaurer une politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) ou de Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)).

Le pilier économique :

Ce pilier repose sur la juste allocation des ressources socio-économiques.

- Privilégier le local et les ressources et méthodes de fabrication biologiques : fournisseurs proches, circuits de distributions de proximité, sélection de produits d'entretien ménager respectueux de l'environnement.

- Récupérer les déchets organiques pour redistribution aux animaux.

